

En route pour la rentrée 2021-2022

*Nous vous
souhaitons
une bonne
rentrée !*

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence téléphonique : du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mail : accueil.mairie@ville-poisat.fr

Tél. 04 76 25 49 75

Accueil du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA) au Centre Socio Culturel et Sportif (CSCS)

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h.

Mail : contact.cscs@ville-poisat.fr

Site : ville-poisat.fr

Tél : 04 76 25 89 19

Comité consultatif éducation

C'est une instance municipale qui réunit les différents acteurs éducatifs locaux : écoles, service enfance jeunesse et vie associative, RAM, Bout'chou, associations, parents d'élèves, et les élus référentes...

Le comité est ouvert à tous les parents pour échanger sur les projets menés autour de l'éducation ou à co-construire entre acteurs.

Fréquence : 5 fois par an à 18h30 en mairie -> 1^{er} comité de l'année **mardi 28 septembre à 18h30**.

Pour recevoir les invitations et comptes rendus des réunions, veuillez en faire la demande par mail à coordination.cscs@ville-poisat.fr.

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) & le Projet Éducatif Local (PEL)

2021 - 2022 sera une année de bilan et de renouvellement du PEDT et du PEL. Les acteurs éducatifs (enfants, parents, écoles, Service Enfance Jeunesse & Vie Associative, associations) sont associés à la démarche pour définir les prochaines orientations éducatives.

Pour aller plus loin : sur le site ville-poisat.fr

Vous pouvez consulter le projet pédagogique du service enfance jeunesse, le PEL et le PEDT, livret jeunesse, informations associatives, etc.

ÉLUES RÉFÉRENTES

Adjointe : Isabelle Pigeon

Conseillères municipales : Nathalie Lombardo, Carol Gaud, Sarah Benallou

Portes ouvertes du service
enfance jeunesse &
inauguration du CSCS
Samedi 04 septembre 2021

Les écoles de Poisat

ECOLE MATERNELLE GERARD PHILIPPE

3 place Gérard Philippe
Tél. : 04 76 24 22 25 / 06 11 17 76 73
mail : ce.0382255v@ac-grenoble.fr

L'équipe enseignante accueille les enfants

jeudi 02 septembre 2021 à 8h45 pour les moyennes et Grandes sections (ouverture des portes à 8h35).

Rentrée échelonnée pour les petites sections.

L'école compte 3 classes.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MERMOZ

18 rue Claude Debussy
Tél. : 04 76 24 43 20
mail : ce.0380859c@ac-grenoble.fr

L'équipe enseignante accueille les enfants

jeudi 02 septembre 2021 à 8h30 (ouverture des portes à 8h20).

L'école compte 6 classes.

La jeunesse

COLLEGE FERNAND LEGER

Rue Georges Braque à St Martin d'Hères
Tél. : 04 76 25 02 08
Mail : ce.0382203N@ac-grenoble.fr

la rentrée des élèves s'effectuera
jeudi 02 septembre 2021 :
- classe de 6ème : 9h
- classe de 5ème : 13h30
- classe de 4ème : 14h
- classe de 3ème : 14h30

site : www.ac-grenoble.fr/collège/smh.fernandleger

LYCEE PABLO NERUDA

41 rue Henri Wallon à St Martin d'Hères
Tél. : 04 76 25 07 22
Mail : ce.0382203N@ac-grenoble.fr

la rentrée des élèves s'effectuera
jeudi 02 septembre 2021
dès 8h00

Le début des cours sera affiché sur le site :
<http://www.ac-grenoble.fr/lycee/pabloneruda.smh/>

PÔLE JEUNESSE

Le Pôle Jeunesse est un lieu d'échange et d'écoute pour donner vie à leurs projets.

- loisirs, vacances, 1,2,3 départ (financement de départs autonomes) pour les plus de 16 ans
 - soirées jeunes
 - dispositifs BAFA/BAFD et leurs financements
- Il est ouvert les **vendredis de 17h30 à 18h30** lors des périodes scolaires et réservé aux jeunes de 11 à 18 ans. L'accueil a lieu au service enfance jeunesse situé au CSCS. Renseignements auprès de l'accueil du Service Enfance-Jeunesse. L'ensemble des actions et dispositifs pour la jeunesse est recensé dans une plaquette disponible au CSCS et sur le site ville-poisat.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES

Un CMEJ a été mis en place fin 2015. En décembre 2019 une nouvelle équipe a été élue pour 2 ans. Les enfants et les jeunes élus mènent des projets autour de la solidarité et de l'environnement, liés à la vie de la commune ; c'est un premier pas dans la découverte de la démocratie et de la citoyenneté ! Fin 2021 sera marqué par l'organisation de nouvelles élections du CMEJ

Les accueils de loisirs périscolaires

LES TEMPS RELAIS

Les temps relais ont été mis en place avec la réforme des rythmes scolaires. La détente, les jeux libres ou la possibilité de « ne rien faire » sont privilégiés durant ces temps pour veiller au rythme et aux besoins de l'enfant. Sous l'accompagnement bienveillant de l'équipe d'animation, des espaces sont aménagés pour la lecture, jeux dans la cour, jeux de société, ...

Les temps relais sont assurés gratuitement par la commune, mais nécessitent une inscription obligatoire à l'accueil de loisirs. Les goûters sont fournis par les parents.

Attention : les inscriptions et annulations se font 48h à l'avance (jours ouvrés)

L'inscription au temps relais du midi est automatique lorsque votre enfant est inscrit à la restauration scolaire.

LES ATELIERS PERISCOLAIRES DU SOIR

Ce sont des temps de découverte, de rencontre et de détente, organisés les lundi, mardi, jeudi et vendredi scolaires, sur inscription. Ils sont animés par l'équipe du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA).

Deux types d'ateliers se succèdent :

- **les ateliers découverte de 16h30 à 17h30**, menés par les animateurs et en partenariat avec des associations ou des intervenants extérieurs. Pour permettre le bon déroulement de ces ateliers, les enfants sont inscrits pour l'heure entière.
- **les ateliers libres de 17h30 à 18h30** sont des temps de détente et de jeux libres (dessins, lecture, jeux de société). L'accueil échelonné permet aux parents de retrouver leur enfant dans une ambiance calme et sereine. Les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs en autonomie. Important : les inscriptions et annulations se font 48h à l'avance (jours ouvrés).

LES PASSERELLES

Il s'agit d'un partenariat entre le Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA) de la commune et certaines associations poisatières pour accompagner les enfants sur leurs lieux d'activités. Elles concernent les enfants qui sont inscrits au temps relais du soir ou aux ateliers périscolaires et ceux inscrits au centre de loisirs le mercredi après-midi.

L'accompagnement est assuré gratuitement :

- soit par un animateur du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative
- soit par le référent associatif

Les passerelles débutent le lundi 13 septembre 2021 sur inscription préalable OBLIGATOIRE auprès du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative (SEJVA). L'organisation d'une passerelle n'est pas systématique et toute mise en place est formalisée par une convention entre l'association et le service enfance jeunesse.

Informations et inscriptions dès le 04 septembre 2021 au Forum des Associations.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant scolaire ouvre ses portes le jour de la rentrée, jeudi 02 septembre 2021.

C'est un temps éducatif autour de l'alimentation, du plaisir de la table, du vivre ensemble, et s'inscrivant dans une démarche de limitation du gaspillage alimentaire.

Les inscriptions ou annulations s'effectuent au plus tard la veille avant 10h (jour ouvré) sur ville-poisat.fr, par mail à restauration@ville-poisat.fr, par tél au 04 76 25 92 43 ou à l'accueil de la mairie.

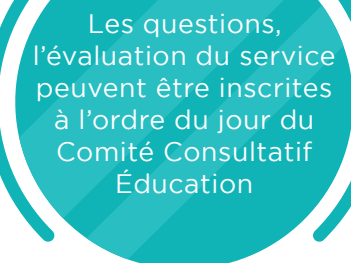
Vous trouverez toutes les modalités d'inscription, d'annulation, de facturation sur le site et dans le règlement intérieur des Accueils de Loisirs disponible à la rentrée.

Attention : l'agrément délivré par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) ne permet pas d'accueillir plus de 56 enfants de moins de 6 ans.

La participation des familles

Font remonter leurs questions via restauration@ville-poisat.fr et coordination.cscs@ville-poisat.fr ou au 04 76 25 49 75

Peuvent venir partager ce temps avec les enfants et l'équipe (1 parent par période inscription) via : restauration@ville-poisat.fr



Un retour sera demandé sur vos observations concernant l'organisation, la pédagogie, les aspects diététiques & gustatifs, etc.

Les accueils de Loisirs extrascolaires pour les 3/17 ans

CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF (CSCS)

2, avenue Pierre Mendès France - 38320 POISAT
Tél. : 04 76 25 89 19 - courriel : contact.cscs@ville-poisat.fr

L'Accueil de Loisirs est organisé par le Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative, situé dans le bâtiment du CSCS ; c'est un temps de découverte, de loisirs pendant lequel les enfants apprennent à vivre ensemble. Toutes les informations sont disponibles sur le [site ville-poisat.fr](http://site.ville-poisat.fr)

Les mercredis après-midi : de 13h à 18h

Accueil et départ échelonnés : de 13h à 14h et de 17h à 18h.

Les activités démarrent le 08 septembre.

Les enfants ont la possibilité de prendre le repas à la sortie de l'école.

Des stages de découverte, des espaces de jeux, des projets d'animations par période sont proposés aux enfants. Les programmes des mercredis sont disponibles au CSCS, sur le [site](http://site.ville-poisat.fr) et à l'accueil de la mairie.

Les vacances scolaires :

Les programmes sont disponibles au CSCS, sur le [site](http://site.ville-poisat.fr) et à l'accueil de la mairie.

Informations diverses

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Si votre enfant présente une allergie avérée par un allergologue ou une pathologie nécessitant un aménagement, un PAI doit être mis en place. Une rencontre est alors obligatoire entre les parents, le médecin scolaire et les représentants de la commune. Nous vous invitons à prendre contact avec le directeur d'école et le service enfance jeunesse AVANT LA RENTRÉE, afin d'organiser une réunion avec le médecin scolaire. Sans PAI, nous serons dans l'impossibilité d'accueillir votre enfant à la restauration scolaire et à l'accueil de loisirs.

Dans le cas d'un renouvellement du PAI existant à l'identique, nous vous remercions de nous transmettre avant la rentrée une ordonnance de moins de 3 mois de votre médecin (allergologue pour les allergies) ainsi qu'un document médical attestant de la stabilisation de la pathologie. Le PAI sera reconduit par les différentes parties pour l'année suivante.



PAIEMENT EN LIGNE

Les inscriptions et le paiement en ligne de la restauration et des activités du Centre de Loisirs sont possibles avec un lien accessible directement dès l'activation par les services de la période 2021-2022, depuis le site www.ville-poisat.fr dès la page d'accueil.

Pour toute première inscription d'une nouvelle famille et enfant rentrant en maternelle, il faut se rendre à la mairie ou à l'accueil du Service Enfance-Jeunesse et Vie Associative au CSCS.

À la fin de l'année scolaire, les familles déjà inscrites recevront un mail, du prestataire avec le lien <https://portail4.aiga.fr/index.php5?client=04205>, elles pourront alors compléter ou modifier leurs coordonnées et inscrire leurs enfants. Toutefois, si vous ne recevez pas ce courriel, merci de vous manifester à l'accueil de la mairie.

Les associations et partenaires des temps scolaires et périscolaires

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'APE soutient des projets d'écoles en menant des actions pour récolter des fonds (brocante, vente de chocolat...) Elle organise des manifestations festives et conviviales pour les enfants et pour les parents (galette des rois, apéritif de rentrée, café des parents, matinée jeux de société...). Elle soutient les parents d'élèves aux conseils des écoles. Elle participe activement aux différentes manifestations organisées par les écoles et la mairie (spectacles, Poisat en Fête). Pour que l'association vive, nous avons besoin de vos idées, vos talents, votre aide sur les temps forts.

Notre première action de l'année :

- apéritif de rentrée le **1er septembre de 18h à 19h** devant l'école élémentaire pour partager un moment convivial et découvrir la composition des classes.

Le café des parents le **matin de la rentrée** devant chaque école.

ape.poisat@free.fr

AMICALE LAÏQUE DE POISAT

Le « coup de pouce » élémentaire a lieu les lundis de 16h à 17h.

Les informations et les inscriptions se font :

- Au forum des associations, le 04 septembre, de 9h à 12h30, place du Temps Libre
- A l'école élémentaire, salle BCD, les lundis et mardis à 17h30
- par mail aldp38@gmail.com

Site : <http://perso.numericable.fr/mairiepoi/>

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE GEORGES BRASSENS

Les bénévoles et la bibliothécaire municipale accueillent régulièrement des groupes scolaires avec leurs enseignants. Les enfants écoutent des histoires, participent à une animation et peuvent emprunter des livres.

Renseignements à la bibliothèque, au 04 76 25 83 71, l'après-midi ou par mail : bibliotheque@ville-poisat.fr.

MPT, ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES :

Renseignements sur www.ville-poisat.fr

RENSEIGNEMENTS AU FORUM DES ASSOCIATIONS
LE 04 SEPTEMBRE 2021 de 9h à 12h30 Place du Temps libre

CONSIGNES POUR LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions sur le portail famille se font en deux étapes pour toute nouvelle activité (restauration scolaire, temps relais, ateliers du soir, mercredis et pour chaque période de vacances).

- 1) Demander l'ouverture des inscriptions pour l'activité choisie
- 2) Attendre la validation des services (le point d'interrogation se transformera en V de validation)
- 3) Vous pourrez alors choisir les dates qui apparaîtront sous l'onglet « réservation pointage ».

MEMO ne pas le compléter car il ne vaut pas inscription.

CALENDRIER DES VACANCES 2021-2022

ZONE A

RENTRÉE SCOLAIRE : jeudi 02 septembre 2021

VACANCES D'AUTOMNE : du 23 octobre au 07 novembre 2021

VACANCES DE FIN D'ANNÉE : du 18 décembre 2021 au 02 janvier 2022

VACANCES D'HIVER : du 12 février au 27 février 2022

VACANCES DE PRINTEMPS : du 16 avril au 1er mai 2022

PONT DE L'ASCENSION : fermeture les 27 et 28 mai 2022

VACANCES D'ÉTÉ : fin des cours mercredi 06 juillet 2022 après la classe

Maternelle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h15 ☒ 8h45	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école
8h45 > 11h45	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école
11h45 > 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS ↓ Temps relais midi Ecole 13h15 > 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS ↓ Temps relais midi Ecole 13h15 > 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Restauration Temps calme/Sieste CSCS ↓ Temps relais midi Ecole 13h15 > 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS ↓ Temps relais midi Ecole 13h15 > 13h45
13h45 > 16h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école	Temps calme - accueil échelonné - 13h > 14h Accueil de loisirs CSCS ou sorties extérieures selon le programme 14h > 17h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école
à partir de 16h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 ↓ Temps relais soir Ecole 16h > 16h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 ↓ Temps relais soir Ecole 16h > 16h30	Départs échelonnés Ateliers libres - CSCS 17h > 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 ↓ Temps relais soir Ecole 16h > 16h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h > 17h30 ↓ Temps relais soir Ecole 16h > 16h30
	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30

Élémentaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 > 12h	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école
12h > 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS ↓ Temps relais midi Ecole 13h30 > 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS ↓ Temps relais midi Ecole 13h30 > 14h	Restauration - Temps calme Animation CSCS 12h > 13h30 ↓ Temps calme - accueil échelonné - 13h > 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS ↓ Temps relais midi Ecole 13h30 > 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS ↓ Temps relais midi Ecole 13h30 > 14h
à partir de 14h	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h45 ↓ Temps relais soir Ecole - 15h45 > 16h30	Temps scolaire après midi à l'école 14h > 15h30 ↓ Temps relais soir Ecole - 15h30 > 16h30	Accueil de loisirs au CSCS ou Sorties extérieures Selon le programme 14h > 17h	Temps scolaire après midi à l'école 14h ☒ 15h45 ↓ Temps relais soir Ecole - 15h45 > 16h30	Temps scolaire après midi à l'école 14h ☒ 15h30 ↓ Temps relais soir Ecole - 15h30 > 16h30
à partir de 16h30	Ateliers découverte Gymnase 16h30 > 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 > 17h30 ↓ Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Départs échelonnés Ateliers libres - CSCS 17h > 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 > 17h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 > 17h30
à partir de 17h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 18h > 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 > 18h30